

In accordance with Regulation (EC) No. 1907/2006

Classification

Xn



(Bad file name or number)



Date d'émission 04/04/2011

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identification de la substance ou de la préparation

**Code du produit** 8045281  
**Nom du produit** 6993 X-50 GREEN 587-F  
**Utilisation recommandée** Printing ink

Identification de la société/entreprise

**Société**

Markem-Imaje S.A.S.  
9, rue Gaspard Monge - BP 110  
26501 Bourg-lès-Valence cedex  
France  
Tel: (33) 4 75 75 55 00  
Fax: (33) 4 75 82 98 10  
<http://www.markem-imaje.com>  
E-mail: [sds@markem-imaje.com](mailto:sds@markem-imaje.com)

**Adresse**

**fournisseur**

**Téléphone en cas d'urgence**

Markem-Imaje S.A.S.: (33) 4 75 75 55 00  
INRS (Orfila): (33) 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE

Nocif en cas d'ingestion  
Irritant pour les yeux

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Nature chimique de la préparation**  
**Composants dangereux**

Mixture of solvents, polymers, colorants and additives

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	% en poids	Classification
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	204-589-7	60 - 70	Xn; R22 Xi; R36
Silice	7631-86-9	231-545-4 418-260-2	5 - 10	-
Diethylene glycol monophenyl ether	104-68-7	203-227-5	5 - 10	Xn;R22
C.I. Basic Green 4	569-64-2	209-322-8	1 - 5	Xn; R22 - Xi; R41 - Repr. Cat. 3; R63 - N; R50-53

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Conseils généraux

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin Ne pas respirer les poussières ou brouillards Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements

#### Inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Éviter le contact direct avec la peau. Un examen médical immédiat n'est pas requis. Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyen d'extinction approprié

dioxyde de carbone (CO2), poudre d'extinction, mousse résistant à l'alcool, eau pulvérisée.

#### Moyen d'extinction à ne pas utiliser

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

#### pour des raisons de sécurité

#### Méthode

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### Équipement de protection et mesures de précautions pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage. Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

#### Méthodes de nettoyage

Utiliser un équipement de protection individuelle. Endiguer. Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres substances absorbantes non combustibles. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Enlever avec un absorbant inerte. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuel. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

### Stockage

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail

### Limites d'exposition

Nom Chimique	EU	Le Royaume Uni	La France	L'Espagne	L'Allemagne
2-Phénoxyéthanol					MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 40 ppm Ceiling / Peak: 220 mg/m <sup>3</sup> Skin TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup>
Silice		STEL: 18 mg/m <sup>3</sup> STEL: 7.2 mg/m <sup>3</sup> STEL: 18 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup>			MAK: 4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 4 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	L'Italie	Le Portugal	Les Pays-Bas	La Finlande	L'Autriche
2-Phénoxyéthanol				TWA: 20 ppm TWA: 110 mg/m <sup>3</sup> STEL: 50 ppm STEL: 290 mg/m <sup>3</sup> Skin	Skin STEL 20 ppm STEL 110 mg/m <sup>3</sup> MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 20 ppm Ceiling 110 mg/m <sup>3</sup>
Silice					MAK: 4 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	La Suisse	La Pologne	La Norvège	L'Irlande	Le Danemark
2-Phénoxyéthanol	Skin STEL: 40 ppm STEL: 220 mg/m <sup>3</sup> MAK: 20 ppm MAK: 110 mg/m <sup>3</sup>	NDS: 230 mg/m <sup>3</sup>			

Nom Chimique	La Suisse	la Pologne	La Norvège	L'Irlande	Le Danemark
Silice	MAK: 4 mg/m <sup>3</sup> MAK: 0.3 mg/m <sup>3</sup> MAK: 4 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 1.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 6 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup> TWA: 6 mg/m <sup>3</sup>	

### Équipement de protection individuelle

<b>Protection respiratoire</b>	inutile dans les conditions normales d'utilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
<b>Protection des mains</b>	Impervious gloves made from
<b>Protection des yeux</b>	Pas d'information disponible

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations générales

<b>Forme</b>	liquide
<b>Couleur</b>	vert
<b>Odeur</b>	caractéristique
<b>pH</b>	NA

### Information importante pour la santé, la sécurité et l'environnement

**Point d'éclair** 121°C250°F

#### Limites d'explosivité

**Point/intervalle de fusion** °CND°F

**Point/intervalle d'ébullition** 242°C468°F

**Température d'auto-inflammabilité** 495°C923°F

**Hydrosolubilité** Insoluble dans l'eau  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau** donnée non disponible

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) Union Européenne** donnée non disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité** Stable dans des conditions normales.  
**Réactions dangereuses** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas  
**Produits de décomposition dangereux** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Fumée.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Inhalation</b>	Irritant pour les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau. Nocif en cas d'absorption par la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritation légère des yeux.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

### Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
2-Phénoxyéthanol	1260 mg/kg ( Rat )	14422 mg/kg ( Rat ) 5 mL/kg ( Rabbit )	
Silice	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	>2.2 mg/L ( Rat ) 4 h
Diethylene glycol monophenyl ether	2140 mg/kg ( Rat )	2120 µL/kg ( Rabbit )	

Nom Chimique	CIRC	UK
Silice	Group 3	

**Toxicité chronique** Risque d'effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique. Risque d'effets indésirables sur le foie. Éviter les expositions répétées.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Mobilité** Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.  
**Biodégradation** Some ingredients of this material have some potential to biodegrade, but most ingredients have a limited potential to biodegrade or have not been tested.

Nom Chimique	No.-CAS	log Pow	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les microorganismes	German Water Class (VwVwS) Annex 2
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	1.13	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		1650
Silice	7631-86-9		440: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50		

Nom Chimique	No.-CAS	Daphnia magna	CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =	GHS Aquatic Toxicity Classified
2-Phénoxyéthanol	122-99-6	500: 48 h Daphnia magna mg/L EC50	220	
Silice	7631-86-9	7600: 48 h Ceriodaphnia dubia mg/L EC50	5000	

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination**  
**Emballages contaminés**

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur  
Empty containers should be taken for local recycling, recovery or waste disposal.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**ADR**

Nom d'expédition	Non applicable
No ONU	Non applicable
Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Code de classement	Non applicable

**IMDG/IMO**

Nom d'expédition	Non applicable
No ONU	Non applicable
Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
No EMS	Non applicable

**IATA**

Nom d'expédition	NOT RESTRICTED
No ONU	Non applicable
Classe de danger	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Code ERG	Non applicable

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

En accord avec les réglementations locales et nationales: La préparation est classée comme dangereuse conformément à la Directive 1999/45/CE.

**Étiquetage**

Xn - Nocif

Xn



**Phrase(s) de risque**

R22 - Nocif en cas d'ingestion  
R36 - Irritant pour les yeux

**Phrase(s) S**

Pas d'information disponible

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

---

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

- R21 - Nocif par contact avec la peau
- R20 - Nocif par inhalation
- R36 - Irritant pour les yeux
- R22 - Nocif en cas d'ingestion